



Luxembourg, le 4 juillet 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des  
Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie :

*« Dans le cadre de sa politique de diversification économique, le gouvernement continuera à promouvoir l'éclosion de start-up, notamment dans les secteurs technologiques clés comme l'ICT, les technologies de la santé, les technologies durables, le secteur spatial, la logistique ou l'industrie 4.0. Dans ce contexte, il poursuivra sa stratégie qui consiste à soutenir des projets-phare, d'encourager l'implantation de start-up et de créer de nouvelles infrastructures d'accueil (incubateurs).*

*Dans le cadre de l'accord de coalition, le gouvernement annonce également que « Les efforts seront poursuivis afin de faire connaître et de promouvoir le Luxembourg en tant que « Start-up Nation ». Afin d'accélérer le développement de l'écosystème des start-up au Luxembourg, il est nécessaire d'accroître sa visibilité au niveau national et international, et de mettre en exergue ses succès. Une stratégie de communication et de marketing en ligne avec les éléments définis par le « Nation Branding » et conçue en collaboration avec Luxinnovation sera établie afin de structurer un message commun et d'attirer des entrepreneurs, des investisseurs et des start-up technologiques. »*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les question suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :*

- *Monsieur le Ministre dispose-t-il de statistiques concernant l'évolution du nombre de start-up au*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*Luxembourg depuis 2015 dans les domaines les plus divers ?*

- *Monsieur le Ministre est-il en mesure de fournir, à l'heure qu'il est, des précisions concernant la stratégie de communication et de marketing en faveur de la création de start-up ?*
- *Quels sont d'éventuels projets-phare accompagnés et soutenus financièrement par le ministère de l'Économie en ce domaine ?*
- *A côté de Esch/Belval et de Luxembourg, une telle promotion est-elle également visée pour la région Nord du pays, en particulier pour la « Nordstad » et le canton de Clervaux (cf. « Makerfest » du nouveau Lycée Edward Steichen) ?*
- *Dans ce contexte, le ministère de l'Économie est-il en contact avec les communes de la « Nordstad » et du SICLER afin de favoriser la création de lieux permettant d'encourager la créativité et l'esprit d'entreprise ?*
- *Est-ce que d'éventuels projets sont développés dans des régions à caractère plutôt rural, telles le canton de Redange ou les cantons de l'Est ?*
- *Face au manque d'immeubles permettant d'héberger de telles firmes, est-il également prévu de créer une sorte de plate-forme qui encouragerait et faciliterait la rencontre d'initiateurs de start-up, d'une part, et de propriétaires d'anciens commerce ou d'ateliers, d'autre part, afin de mettre ces locaux au service de la création et de l'innovation ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN  
Député



André BAULER  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 7 août 2019



A  
Monsieur le Ministre aux  
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP865-02/JM-rg

**Objet:** Question parlementaire n° 865 du 4 juillet 2019 de Madame la députée  
Carole Hartmann et de Monsieur le député André Bauler

---

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous  
rubrique.

Pour le Ministre de l'Économie

Tom Theves  
Premier Conseiller de Gouvernement

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : [judith.meyers@eco.etat.lu](mailto:judith.meyers@eco.etat.lu)

**Réponse de Monsieur le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Etienne Schneider, à la  
question parlementaire N° 865 du 4 juillet 2019 des députés  
Mme Carole Hartmann et M. André Bauler**

---

L'écosystème start-up et les dispositifs de soutien dont profitent les jeunes entreprises innovantes au Luxembourg sont depuis 2013 en plein essor. Le ministère de l'Économie accompagne activement le développement des start-up moyennant les différents régimes d'aides. La forte dynamique de développement de cet écosystème se traduit aussi par le nombre d'infrastructures pour l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement pour start-up. Depuis la création en 1998 du premier incubateur public, le Technoport, le paysage s'est enrichi au gré de multiples initiatives aussi bien publiques que privées : il existe aujourd'hui plus de 15 incubateurs publics et privés au Luxembourg. Outre les infrastructures d'accueil, le Luxembourg propose également une vaste panoplie de services d'accompagnement et de soutien aux jeunes entrepreneurs pour les accompagner dans le développement de leur activité.

Considéré comme le premier point d'accueil et de support au Luxembourg pour les start-up innovantes et les porteurs de projets à caractère innovant, Luxinnovation a reçu des demandes de soutien et d'information provenant de plus que 500 entrepreneurs en 2018. L'agence nationale de promotion de l'innovation en a soutenu activement 283 et 64 start-up innovantes ont été créés avec son soutien en 2018. Luxinnovation a identifié 101 nouvelles créations de start-up innovantes en 2018, contre 68 en 2015. Le nombre total de start-up innovantes de moins de 5 ans présentes au Luxembourg en 2019 est estimé par Luxinnovation à plus de 350 entreprises.

En tant que ministère de tutelle ayant dans ses attributions la promotion de l'écosystème des start-up, le ministère de l'Économie a chargé Luxinnovation de mettre en place une stratégie de communication pour ce secteur. Axée notamment sur le digital, cette stratégie prévoit une communication efficace et structurée afin de promouvoir les atouts et de mettre en avant les avantages du Luxembourg en tant que « Start-up nation » au niveau national et international. En ce sens, une identité commune a été établie, sous le nom de « Startup Luxembourg » s'inscrivant dans le cadre de la charte graphique de Trade&Invest qui est la plateforme nationale assurant la coordination des actions de promotion économique par toutes les parties prenantes.

Afin d'avoir un point d'entrée spécifique vers l'écosystème start-up pour les entrepreneurs nationaux et internationaux, une page dédiée au sein du site web Trade & Invest est opérationnelle (<https://www.tradeandinvest.lu/business-sector/start-up>). Des comptes « Startup Luxembourg » sont alimentés sur les différents réseaux sociaux (Twitter: @StartupLu, Facebook: @StartupLux, LinkedIn: Startup Luxembourg) afin de garder un fort focus digital et d'atteindre les start-up et les entrepreneurs cibles. Afin de mettre en valeur l'écosystème, ses acteurs et ses start-up, des activités de « digital marketing » sont notamment mises en œuvre afin de promouvoir l'écosystème de façon générale mais également afin d'attirer l'attention sur les différents événements et programmes pour les start-up.

La participation à des événements start-up nationaux et internationaux est assurée avec un stand « Startup Luxembourg » qui regroupe les différents acteurs de l'écosystème luxembourgeois (incubateurs, accélérateurs, start-up, acteurs publics, etc.), ceci était notamment le cas lors de deux grands événements start-up nationaux, qui ont réunis plus de 5.000 visiteurs chacun : l'Arch Summit en avril 2019 et l'ICT Spring en mai 2019. A l'étranger, l'écosystème start-up du Luxembourg était présent au salon Viva Technology, en mai 2019 à Paris, au sein du pavillon national mis en place en collaboration entre « Startup Luxembourg », Luxinnovation et la Chambre de Commerce.

Lancé en 2015 par le ministère de l'Économie, et géré par Luxinnovation en collaboration avec le Technoport, le Luxembourg City Incubator et la House of BioHealth, le programme d'accélération FIT4START ([www.fit4start.lu](http://www.fit4start.lu)) contribue à construire une image forte du Luxembourg comme terre

d'accueil pour de jeunes entreprises innovantes. Le programme connaît depuis lors une évolution très positive : en 2016 quelques 224 start-up postulaient au programme, en 2018 ce chiffre est passé à 394 entreprises originaires de 56 pays différents. Le « Pitching & Graduation Day », l'évènement phare de ce programme, permet de rassembler deux fois par an quelques 45 start-up au Luxembourg et de les mettre en contact avec plus de 400 personnes actives dans l'écosystème luxembourgeois. En 2019, le développement du programme se poursuit : après les start-up du secteur de l'ICT et du secteur HealthTech, le programme FIT4START s'adresse désormais pour la première fois également aux start-up relevant du secteur spatial.

Les activités de promotion au niveau international sont toujours menées en étroite coordination avec le réseau des LTIO (« Luxembourg Trade and Investment Offices »). Le ministère de l'Économie dispose d'un réseau de 8 LTIO qui sont établis aux États-Unis, en Corée du Sud, au Japon, en Chine, en Israël, aux Émirats arabes unis et à Taïwan. La mission économique en Corée du Sud en juillet 2019 a par exemple été l'occasion de présenter l'écosystème luxembourgeois. Le start-up event à Seoul se situait notamment dans la continuité de la visite de 10 start-up coréennes au Luxembourg à l'occasion de l'ICT Spring Europe en mai 2019. Lors d'une séance de pitching, 8 start-up coréennes souhaitant implanter une activité au Luxembourg ont pu présenter leurs projets. Il est prévu de renouveler dans le futur ce type de promotion internationale, qui renforce la visibilité de l'écosystème tout en démontrant le soutien du gouvernement pour le développement de jeunes entreprises innovantes.

L'objectif principal de l'ensemble des démarches de promotion est d'entrer en contact avec les CEO et décideurs clés de start-up internationales, dans les secteurs de développement économiques prioritaires du Luxembourg (ICT, Spatial, Industrie 4.0, HealthTech, CleanTech, etc.) afin de positionner le Grand-Duché comme un hub permettant d'accéder au marché européen. L'ensemble de ces efforts de promotion réalisés par le ministère de l'Économie et Luxinnovation revêtent un caractère à la fois international et national visant à positionner le Luxembourg en tant que hub pour start-up innovantes au niveau européen et à favoriser le développement des start-up au sein du pays. Pourtant, vu la taille du pays, une promotion régionale spécifique n'est actuellement pas prévue.

Le ministère de l'Économie est en contact régulier avec le SICLER et la « Nordstad » dans le cadre de ses activités de développement de zones d'activités économiques, mais aucune discussion n'est actuellement en cours concernant le développement spécifique d'infrastructures d'hébergement pour start-up de type incubateur public à caractère régional.